



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

## Formulaire attestant que la personne candidate remplit les conditions de nomination pour être membre d'une commission officielle

A joindre au formulaire de candidature  
Délai d'envoi : **1<sup>er</sup> septembre 2023**

Nom de la commission officielle

Nom de la personne candidate

Prénom de la personne candidate

**Je soussigné-e déclare par la présente remplir les conditions de nomination pour la commission officielle susmentionnée, soit**

- 1) être majeur-e
- 2) jouir de la capacité de discernement
- 3) disposer de compétences susceptibles de contribuer effectivement au bon fonctionnement des entités concernées
- 4) n'être l'objet d'aucune inscription au casier judiciaire relative à une condamnation à une peine privative de liberté ou à une peine pécuniaire de plus de 180 jours-amende
- 5) ne pas être magistrat-e ou magistrat-e suppléant-e du pouvoir judiciaire ou de la Cour des comptes, sauf lorsque la loi prévoit que l'un d'eux est membre de droit d'une commission.  
*non applicable aux juges assesseurs, ni aux juges prud'hommes, aux juges conciliateurs et aux juges conciliateurs-asseesseurs du Tribunal des prud'hommes*
- 6) ne pas faire partie du personnel administratif ou technique hiérarchiquement subordonné aux personnes visées au chiffre 5
- 7) ne pas être fonctionnaire ou être fonctionnaire et avoir obtenu une autorisation préalable du Conseil d'Etat ou être directement désigné par celui-ci
- 8) ne pas être député-e ou député-e suppléant-e
- 9) ne pas avoir siégé plus de 15 années consécutives ou fractionnées dans la commission pour laquelle je dépose ma candidature  
**à remplir pour information** : nombre d'années pendant lesquelles vous avez déjà siégé dans la commission concernée

Ainsi fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(signature)